



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires OSAV

3003 Berne, Suisse
OSAV / jrn/hpb

À l'attention :
des gouvernements cantonaux

Référence/n° de dossier: 2014-09-30/69
Spécialiste: jrn/hpb
Berne, le 30 septembre 2014

Ordonnances concernant l'importation, le transit et l'exportation d'animaux et de produits animaux : ouverture de l'audition

Madame la Présidente du Conseil d'État,
Monsieur le Président du Conseil d'État,
Madame la Conseillère d'État, Monsieur le Conseiller d'État,

Nous vous invitons à nous faire part de votre avis sur les projets d'ordonnances concernant l'importation, le transit et l'exportation d'animaux et de produits animaux, que nous mettons en audition.

Afin de maintenir l'équivalence avec le droit de l'UE, auquel la Suisse est soumise en vertu de l'annexe vétérinaire de l'Accord agricole, il est nécessaire d'apporter quelques modifications mineures au contenu des ordonnances en vigueur dans le domaine de l'importation, du transit et de l'exportation d'animaux et de produits animaux. À cette occasion, la structure des textes a également été remaniée en fonction de la provenance et la destination des lots (États membres de l'UE, Islande et Norvège, d'un côté, pays tiers, de l'autre).

Nous vous saurions gré de nous donner votre avis d'ici au **31 décembre 2014**.

Nous avons préféré ne pas envoyer les documents de l'audition sur papier. Vous trouverez tous ces documents sur Internet à l'adresse suivante :

<http://www.blv.admin.ch/dokumentation/01013/05845/05846/index.html?lang=fr>.

Office fédéral de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires OSAV
Schwarzenburgstrasse 155, 3003 Berne, Suisse
www.osav.admin.ch

Nous vous prions par conséquent de saisir votre prise de position sur le formulaire Word mis en ligne à cet effet, qui peut être rempli électroniquement. Vous le trouverez à l'adresse indiquée ci-dessus. Veuillez faire parvenir le formulaire rempli à christa.von-burg@blv.admin.ch.

Si vous avez besoin des documents en version papier ou si vous ne pouvez pas nous remettre votre avis par courrier électronique, vous pouvez nous le faire savoir à l'adresse suivante :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, M^{me} Christa von Burg, Schwarzenburgstrasse 155, 3003 Berne, tél. 058 463 85 61.

Pour toute question concernant les échanges avec les pays tiers, n'hésitez pas à vous adresser à M. Jürg Rüfenacht (tél. 058 463 83 47 ; jueg.ruefenacht@blv.admin.ch) et pour les questions concernant les échanges avec les États membres de l'UE, l'Islande et la Norvège, à M. Peter Braam (tél. 058 463 88 33 ; peter.braam@blv.admin.ch).

Vous remerciant par avance de votre précieux concours, nous vous prions de croire, Madame la Présidente du Conseil d'État, Monsieur le Président du Conseil d'État, Madame la Conseillère d'État, Monsieur le Conseiller d'État, à l'expression de notre considération distinguée.



Hans Wyss
Directeur

Annexe : liste des destinataires